

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Décret ° 95/ 070 /PRG/SGG

Portant Nomination de l'Inspecteur Général des Postes et Télécommunications.

Le Président de la République

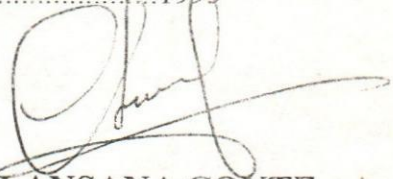
- Vu la Loi Fondamentale
- Vu le Décret N°94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant structure du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complétée par le Décret N°94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994 ;
- Vu le Décret N°94/110/PRG/SGG/ du 3 Novembre 1994 portant Attributions et Organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ,

DECRETE

Article 1er / Monsieur KEÏTA Abdoulaye Kobélé, Ingénieur de Télécommunications, précédemment Chef de Service Approvisionnement à la Direction Nationale des Télécommunications est nommé INSPECTEUR GENERAL du Département.

Article 2/ le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République

Conakry...14 Avril...1995



GENERAL LANSANA CONTE